

DECISION 34/24

Objet : Travaux de dépose d'un poteau en fibrociment dans future chaufferie centre-ville

La Mairie de la Ville d'Arbois,

Vu l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 4 mars 2024, délégrant à Mme la Maire toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

DECIDE

de retenir l'entreprise Engie Solutions, Immeuble « Le Vénétié » 15 rue Marguerite Yourcenar BP 47995 – 21079 DIJON Cedex - pour un montant de 6 296,25 € HT soit 7 555,50 € TTC.

Arbois, le 10 décembre 2024

La Maire,



Vaérie DEPIERRE